Conditions Générales d'Utilisation
Réseau informatique de la Résidence James Chasseriaud

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les modalités de mise à disposition par le AM REZAL KIN (ci-après nommé le « Réseau ») d'un accès à internet ainsi qu'à l'intranet de la Résidence James Chasseriaud (ci-après nommé le « Service ») aux résidents ainsi qu'à tout élève ou ancien élève de la filière FITE des Arts & Métiers ParisTech (ci-après nommé l « Utilisateur »).

1. Service fourni

Le réseau fournit un accès à internet ainsi qu'à un intranet. La fourniture d'un accès au Service ne peut être donné que contre acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales d'Utilisation, assortie du **paiement d'une cotisation à l'ordre de l'association « CE ENSAM Réseau »** ou simplement à titre gracieux (sous conditions exceptionnelles).
Tarifs d'adhésion : 1 an = 45€ 6 mois = 25€ 2 mois = 10€ 1 mois = 5€
Tout Utilisateur doit au préalable avoir créé un compte sur la **page d'inscription à l'adresse : accueil.kin/inscription/** avant de remettre le bordereau ci-dessous, accompagné du règlement de sa cotisation, à un administrateur du Réseau. Le Service est ensuite fourni contre authentification régulière et automatique de l'Utilisateur par l'intermédiaire de l'adresse MAC de son matériel connecté et préalablement associée à son compte.
Le Réseau fournit l'accès au Service au même titre qu'un Fournisseur d'Accès à Internet et ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des agissements de l'Utilisateur.
Le Réseau dispose de plus d'enregistrements de l'activité des Utilisateurs sur internet et sur l'intranet afin de repérer toute utilisation abusive du service.

2. Qualité de service

Du fait de son entretien bénévole par les élèves des Arts & Métiers ParisTech, le Réseau ne saurait être tenu pour responsable des conséquences d'un quelconque dysfonctionnement ou interruption, temporaire ou définitif du Service.
Afin de garantir une qualité de service égale pour tous les utilisateurs, le Réseau s'autorise à mettre en place des restrictions sur les connexions des Utilisateurs.

3. Interdits et motifs de suppression d'accès au Service (liste non exhaustive)

L'Utilisateur s'engage à :

- respecter la législation en vigueur,
- ne pas tenter d'accéder frauduleusement à un système informatique interne ou externe à la résidence (articles 323-1 à 323-7 du code pénal),
- ne pas tenter de lire ou de copier les fichiers d'un autre utilisateur sans son autorisation (articles 226-16, 226-22 du code pénal),
- ne pas dégrader la qualité du service par exemple par l'introduction de virus (article 323-2 du code pénal),
- ne pas provoquer la saturation du réseau (en particulier mais s'en s'y restreindre : téléchargement en peer-to-peer, streaming, newsgroup,...),
- ne pas tenter d'accéder aux zones non protégées de l'intranet,
- ne pas tenter d'espionner le trafic d'autres Utilisateurs,
- ne pas avoir un comportement irrespectueux sur internet ou sur l'intranet,

sans quoi le Réseau coupera tout accès de l'Utilisateur au Service.

L'utilisateur s'engage en outre à ne diffuser sur internet aucun document qui aurait pour effet de ternir l'image des Arts & Métiers ParisTech ou des Gadz'Arts, ainsi qu'à s'acquitter des sommes dues aux associations des élèves.

Le Réseau prendra les sanctions qu'il juge nécessaires s'il constate un comportement qui enfreint les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

4. Limitation et interruption du Service

Le réseau tolère la consommation de contenu légal en streaming, mais se réserve le droit d'apporter des restrictions en cas d'utilisation qu'il considère comme abusive ou nuisant à la qualité du Service.
En outre, le Réseau se réserve le droit de limiter ou supprimer sans préavis tout ou partie du Service, en particulier, mais sans s'y restreindre, dans le cadre de manifestations festives ou d'activités de maintenance.